CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E61200** **VALABLE JUSQU'AU** **19/04/2027**

ÉDITÉ LE 03/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/09/2004

Raison sociale : TECHNI DECO

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 16/01/2024

Capital : 7 500

2 RUE HENRI TERQUEM
59140 DUNKERQUE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DUNKERQUE

Siret : 478 873 029 00019

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 47362

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 1244000/001 625340/1

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 1244000/001 625340/1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 28 64 35 02 **Fax :**

Portable : 06 13 24 22 32

Responsabilité légale :
PLATEVOET PHILIPPE GÉRANT

Site Internet :

E-mail : techni.deco@live.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 558 846 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6312	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité confirmée)	7	03/04/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

03/03/2026 15:41

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.